



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

Direction départementale de la
cohésion sociale et de la
protection des populations

Pôle cohésion sociale

Jeunesse, éducation populaire et sport

Laval, le 6 octobre 2016

A l'attention :

- des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs
- des responsables d'associations sportives
- des responsables d'associations d'éducation populaire et de jeunesse

Affaire suivie par : Quentin Schillé

✉ quentin.schille@mayenne.gouv.fr

Secrétariat : Sylvia Falcao

✉ sylvia.falcao-gailly@mayenne.gouv.fr

Objet : formation laïcité

Mesdames, Messieurs,

La laïcité est un principe fondamental de notre république, mais encore aujourd'hui ce principe reste souvent mal connu et peut-être parfois source de tensions et de conflits.

En lien avec les directives interministérielles du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la DDCSPP de la Mayenne organise avec ses partenaires associatifs (Ligue de l'enseignement, le Céas, les Francas) un vaste plan de formation à destination des agents publics et des acteurs associatifs qui sont en lien avec le public.

D'ici la fin de l'année sont organisées :

- 4 formations « **pédagogie de la laïcité** » (relation éducative enfants et jeunes)
- 2 formations « **laïcité et usage des espaces publics** »

Ces formations de deux jours sont gratuites et ouvertes à tous (salariés et bénévoles).

Vous trouverez joint à ce courrier, le flyer de présentation avec les coordonnées des partenaires associatifs pour vous inscrire aux sessions de formation.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser massivement cette information à vos agents et à vos réseaux (associations, services...).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Merci pour votre part
votre contribution à
cette mission de
service public !

Pour le préfet et par délégation,

le directeur départemental de la cohésion
sociale et de la protection des populations,


Serge MILON